

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que la ville de Port-St-Louis-du-Rhône vous accueille aujourd'hui dans cette salle Marcel Pagnol.

Votre présence, nombreuse, montre tout l'intérêt que vous portez à ce temps de rencontre et d'échanges.

Une occasion de consolider les liens, de développer les coopérations entre vous, acteurs économiques, et nous, acteurs publics.

Mais votre présence, nombreuse, témoigne aussi des enjeux importants liés à la commune de Port-St-Louis-du-Rhône pour les années à venir.

Si Georgette TAFFIGNON ET Oula AZOUZ auront tout à l'heure, l'occasion de vous présenter les axes de la politique municipale et intercommunale en matière d'emploi et de développement économique, je me propose, pour ma part, de revenir quelque peu sur le territoire Port-St-Lousien et ses rendez-vous avec le futur qu'il ne faudra pas manquer.

Entre Rhône et Mer, entre Camargue et Zone Industriale Portuaire, Port-St-Louis-du-Rhône cumule des caractéristiques uniques, qui, pendant des années, se sont traduites par un isolement géographique, économique et humain.

Néanmoins, ce qui, jusqu'alors a pu apparaître comme un handicap peut s'avérer être un atout dès lors qu'il s'inscrit dans une logique de développement maîtrisé en lien avec l'essor programmé du Grand Port Maritime et au regard des potentialités foncières et naturelles de la commune.

Chacun mesure, avec les diapositives qui défilent derrière moi, le contexte actuel qui nous oblige, en tant qu'acteurs locaux, à prendre en considération différentes stratégies :

- celle de l'économie avec le Port, Distriport,
- celle du développement durable avec nos atouts naturels, nos zones protégées et notre littoral,
- celle de l'homme avec les réponses nécessaires qu'il nous faut apporter en matière d'habitat, de structures publiques, de cadre de vie et de déplacements,

Dans le cadre d'élaboration de grands documents auxquels nous avons contribué ou donné notre avis, c'est ce qui nous a animé.

Ainsi, dans le SCOT, schéma de cohérence territoriale, qui nous unit au SAN Ouest Provence, mais aussi plus largement sur l'Ouest Etang de Berre avec la communauté d'agglomération du Pays de Martigues, nous avons tenu à formuler les enjeux d'un territoire à fort potentiel résolument tourné vers le développement.

Au travers d'une étude que nous avons souhaité lancer avec le cabinet Orgeco, nous avons, à partir du diagnostic, ressorti des thématiques qui sont les enjeux du devenir de la commune de Port-St-Louis-du-Rhône.

Pour ne pas être trop long, je balaierais les grands axes que vous pouvez apercevoir sur le diaporama.

Simplement, notre ville recèle en elle, les atouts pour devenir demain une ville importante.

Avec un foncier unique, des potentialités, une volonté affichée au travers du PLH de développer l'habitat pour répondre aux demandes et une diversification de l'économie,

il nous faut faire face à des équipements publics en mauvais état, un réseau de déplacements particulièrement limité et une richesse environnementale rendue contraignante par différentes directives, (je pense à Natura 2000 entre autres...)

Il nous faut par conséquent élaborer un projet de territoire qui soit en phase avec ces réalités et nos objectifs politiques.

Un simple élément pour étayer mon propos : le diagnostic établi par Orgeco laisse apparaître que pour mettre à niveau les voiries de la commune, soit 22 kms, il nous faut engager 26 Millions d'Euros.

### **La gestion du foncier est un premier enjeu.**

Pour répondre aux équilibres nécessaires entre le développement urbain, la préservation d'espaces naturels et l'essor de notre population,

Il nous faut passer par différentes acquisitions dans les mois à venir, qu'elles soient portées par la ville ou par le SAN.

L'intégration des terrains de Carteau, ceux du bassin central ou encore du futur collège sont la préfiguration de cette construction du devenir de Port-St-Louis-du-Rhône ; elle verra son achèvement au Nord du Canal puis dans la Presqu'île du Mazet.

**L’habitat, ensuite,** comme sur l’ensemble du territoire du SAN est une priorité incontournable de notre projet pour répondre aux besoins de la population actuelle mais aussi pour faire face au développement économique et aux nouvelles demandes.

Entre les différentes opérations programmées et le vaste projet d’extension autour du bassin central, puis de la presqu’île du Mazet, c’est l’engagement d’une évolution démographique certaine de notre commune qui implique nécessairement une adaptation de nos équipements et infrastructures publiques.

**Le volet est évidemment économique,** sans évoquer là le Grand Port Maritime, je reviendrai sur notre engagement à accompagner et compléter l’essor économique certain que doit connaître notre territoire.

Je le disais, Oula AZOUZ évoquera en détail le projet de diversification que nous souhaitons voir se réaliser entre le commerce, les métiers de la pêche, Mallebarge, Distriport et le Nautisme.

Notre ville offre des opportunités uniques pour que ces activités s’y développent.

Enfin, on ne peut concevoir un projet de territoire sans équipements publics conséquents, adaptés et entretenus. J'évoquais les voiries ; nous devons engager une planification de réfection en y intégrant les différents modes de déplacements.

Nous devons aussi répondre aux besoins d'Education, de culture, de solidarité et de sports. Et pour cela, nous avons besoin de différentes structures que vous voyez défiler derrière moi.

C'est, je crois, aussi répondre à vos attentes en tant qu'entreprises, acteurs économiques et employeurs. Nous avons besoin de créer physiquement, structurellement des liens.

Je pense à la piste cyclable entre la ville et Distriport. Je pense à l'aire de service du GPMM, je pense encore au centre de formation pour les métiers de la logistique que nous envisageons sur Mallebarge, je pense enfin à la nécessaire réflexion que nous devons avoir pour améliorer les transports entre le centre ville et la ZIP de Fos.

Nous le mesurons chaque jour, vous acteurs économiques et nous décideurs publics locaux, nous avons besoin d'un maillage cohérent sur nos territoires.

D'ailleurs, l'intérêt que vous avez montré en participant à cette initiative aujourd'hui, symbolise la nécessaire complémentarité entre vos objectifs et ceux de la collectivité.

Je crois que nous aurons, ce matin, l'occasion d'échanger sur la vision que nous avons les uns et les autres de ce territoire sur lequel nous vivons et/ou travaillons.

Permettez moi, avant de conclure, de vous donner mon sentiment sur deux réformes qui nous concernent vous et nous.

Sans langue de bois, je veux juste expliquer la position de la commune de Port-St-Louis-du-Rhône face à la suppression de la taxe professionnelle et la réforme des collectivités.

Je sais la difficulté, à priori, que l'on peut avoir en opposant entreprises et municipalités ou communautés d'agglomérations sur la question de la taxe professionnelle.

Si les impôts peuvent peser sur les entreprises petites et moyennes, une fiscalité juste et équitable est nécessaire pour faire cohabiter industries et populations.

La taxe professionnelle reste un principe juste d'imposition. C'est l'accompagnement des PME PMI qui ne l'était pas.

C'est le poids de la Taxe Professionnelle sur les petites entreprises qui était disproportionné par rapport à celui des grandes industries.

C'est le système d'exonérations mis en place par les différents gouvernements qui n'était pas adapté.

Parce que nous en sommes les bénéficiaires, vous, nous, et les populations, nous avons besoin d'une fiscalité dynamique, qui permette les investissements publics profitables à tous.

Demain, une taxation du foncier ne règlera pas les difficultés que rencontrent les PME PMI.

Dans le secteur de la logistique, par exemple, c'est peut être même le contraire.

C'est le sens de mon engagement contre cette réforme. Ca peut être aussi le vôtre, à nos côtés, parce que nous savons bien que cette fiscalité des entreprises, plus juste, plus équitable, c'est une garantie d'équipements, d'infrastructures publiques qui rendent attractifs socialement, humainement et économiquement un territoire.

Cet abandon de la communauté, au sens du territoire collectif, par l'Etat, ne peut que conduire à des désordres, des difficultés dont vous serez, vous aussi, les premières victimes.

75 % des investissements publics sont réalisés par les collectivités territoriales. Ce sont autant de moyens qui sont mis à la disposition des salariés des entreprises. Ce sont aussi autant d'engagements dans l'économie locale.

Enfin, la réforme, celle des collectivités, va dans le même sens. Elle ôte tout pouvoir de décision aux élus de proximité que nous sommes, mais ôte surtout tout pouvoir d'intervention des citoyens.

Et nous savons aussi combien il est nécessaire pour mener à bien un projet d'avoir l'assentiment des populations aujourd'hui.

Nous avons tous en tête des exemples de concertation qui ont permis l'implantation ou l'extension d'entreprises.

Déposséder les principaux intéressés élus et citoyens, de cette décision, c'est prendre plus de risques de se tromper.

Voilà, pour ne pas être plus long, je m'en tiendrai là et vous propose d'avoir un échange sur ces questions essentielles à mon sens parce qu'elles conditionnent tout mon propos de ce matin et notre projet de territoire qui, sans moyens financiers et sans pouvoirs de décision ne pourra être mené à bien.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne matinée riche en échanges.